

RÈGLEMENT DU PLATEAU 4

Le plateau 4 et ses loges, ainsi que le matériel qui s'y trouve sont mis à la disposition de ses utilisateurs dans le cadre d'une convention avec les Subsistances. Afin que ces conditions d'utilisation puissent perdurer, il en va de la responsabilité de chacun de maintenir le plateau 4 en parfait ordre de marche et de faire respecter le matériel.

ARTICLE I – Engagement de l'intervenant responsable du groupe

1. Il dirige l'activité et est garant de l'application et du respect du règlement. Il est désigné comme l'interlocuteur responsable vis à vis des Subsistances.
2. Il est le seul nommé responsable des clés, qu'il va chercher en début de séance au PC sécurité et qu'il rend sans faute en fin de séance. Pour des raisons de sécurité et le confort de tous merci de respecter les horaires.
3. Il veille à ce que le plateau et les loges soient rangés et restent propres à l'issue de leur utilisation.
4. Il veille à ce que le matériel soit utilisé correctement. Il est garant de son utilisation à bon escient.

ARTICLE II– Engagements des Subsistances

1. Les Subsistances sont responsables de la mise à disposition du lieu en ordre de marche et de sécurité.
2. Elles font régulièrement un état des lieux et un inventaire du matériel mis à disposition.
3. Elles peuvent refuser l'accès au plateau à toute personne ne respectant pas le règlement intérieur, sans aucune formalité.
4. Elles font autorité sur toute décision à prendre concernant l'utilisation du plateau 4 et du matériel.

ARTICLE IV – Utilisation générale du plateau et du matériel

1. Il est interdit de sortir le matériel du plateau.
2. Le matériel doit être rangé après utilisation.
3. Les agrès aériens (tissus et trapèzes) ne doivent être utilisés qu'à tour de rôle. L'usage en simultané de plusieurs aériens est interdit. Merci de nous avvertir en amont si utilisation.
4. Il est interdit de fumer dans le bâtiment (plateau et loges) et de manger sur le plateau.

**En cas d'accident,
contactez le Poste de sécurité au 04 72 10 24 85.**

Pour relancer le chauffage, contactez le PC sécurité.

En cas de perte, de vol ou de détérioration du plateau 4 ou du matériel, merci d'informer le plus rapidement l'accueil billetterie au 04 78 30 37 72.